

Communiqué de presse

Répondant: Thomas Gehrig/Bertrand Baumann

Date: 26 mai 2009, 17 h

Le rapport final de la vente de Gwatt approuvé

Le Synode d'été des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure a adopté les comptes annuels 2008, a pris connaissance du rapport final de la vente de Gwatt et a classé un postulat sur la communication de l'Eglise qui a donné lieu à des débats nourris.

La proposition de l'exécutif des Eglises, de transformer le projet „Eglise et mutations dans les régions“ en une mission permanente a recueilli l'assentiment des députés. Il s'agit d'identifier les besoins des paroisses et des arrondissements ecclésiastiques et de les relier à des projets en cours menés par des organisations partenaires. C'est ainsi que l'Eglise réformée bernoise participe au projet du Chemin de Saint-Jacques de Compostelle et rattache les paroisses aux projets de parcs naturels régionaux actuellement en cours dans les différentes régions de son ressort territorial.

Les comptes annuels bouclent avec un montant au bilan de 26,5 millions et un excédent de recettes de 655'000 francs. Un certain nombre de mesures ont été prises pour tenter d'appréhender les bouleversements en cours dans le secteur financier.

Le Synode a pris tacitement connaissance du rapport final de Gwatt. L'opération de vente qui met un terme provisoire à la longue histoire des « foyers réformés » sur les bords du lac de Thoune se solde par un gain de 7,33 millions nets et une promesse d'achat contractuelle pour le reste de la parcelle de 3,35 millions. La cession de la parcelle restant le long de la route cantonale doit être effective dans un délai de cinq années.

Débats nourris autour de la communication des Eglises réformées

Un ancien postulat émanant d'un groupe de députées et députés du Synode de mettre sur pied «un grand rassemblement réformé» des Eglises Berne-Jura-Soleure a été formellement classé sans suite. Durant les débats nourris, il a néanmoins été à plusieurs reprises rappelé que l'Eglise réformée se devait de marquer davantage sa présence dans l'opinion. Le Conseil synodal est tenu de concrétiser sa stratégie de soutien des manifestations régionales et de ne pas laisser passer des occasions de mettre sur pied des événements rassembleurs par-delà les régions.

En bref

Le Conseiller synodal Gottfried Locher (Berne) a été élu comme délégué des Eglises réformées Berne-Jura Soleure au sein de l'Assemblée des délégués de la Fédération des Eglises réformées de Suisse (FEPS) en remplacement du Conseiller synodal Raymond Bassin.

Le Synode a procédé à de légères adaptations de la décision concernant les jetons de présence, les dédommagements et les frais des membres du Synode.

Le rapport d'activité 2008 a été approuvé.

Pour tout autre information:

Bertrand Baumann, service de la communication

078/ 743 92 39

thomas.gehrig@refbejuso.ch